

POINT COM.MUN

Le journal d'informations de la ville de Saint-Marcel-lès-Valence



JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
2020

p.14
DOSSIER

LE CONSEIL MUNICIPAL ENFIN INSTALLÉ



p.6

POINT.COM
DEVIENT
POINT.COM.MUN

p.22

PROGRAMMATION
CULTURELLE DE LA
RENTRÉE

p.20

LANCEMENT DU
BUDGET PARTICIPATIF

p.25

SAINT-MARCEL A
170 ANS

Sommaire

JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2020

- p.4 ÇA S'EST PASSÉ À SAINT MARCEL
- p.6 ACTUALITÉS
 - p.6 MIEUX VOUS INFORMER
 - p.8 LA MATINÉE NETTOYAGE
 - p.9 DÉMARCHES MAIRIE ADAPTÉES
 - p.10 INSCRIPTION CANTINE ET GARDERIE PÉRISCOLAIRE
 - p.11 LES ACCOTEMENTS ROUTIERS AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ
 - p.12 POINT SUR LA VIDÉOPROTECTION
 - p.12 IDÉE RANDONNÉE
 - p.13 LE «PRÊT A EMPORTER»
- p.14 LE CONSEIL MUNICIPAL ENFIN INSTALLÉ
- p.20 LANCEMENT DU BUDGET PARTICIPATIF
- p.22 PROGRAMMATION CULTURELLE
- p.24 PORTRAIT
- p.25 SAINT-MARCEL A 170 ANS
- p.26 LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE
- p.27 TRIBUNES
- p.28 VIE ASSOCIATIVE



pour nous
CONTACTER

Standard téléphonique

de la mairie : **04 75 58 70 03** ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h, le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h

Numéro d'astreinte

pour joindre la mairie en dehors des heures d'ouverture

Par email

mairiesmlv@wanadoo.fr

Site internet

mairiesmlv.org

06 69 32 92 42



Ours

Directeur de la publication : Jean-Michel Valla •
Responsable de la publication : Anne-Charlotte Kubicki •
Rédaction : Fabien Michel dit Baron, Anne-Charlotte Kubicki •
Avec les contributions de Nathalie Clément, Christian Félix (p.11 et 26), Jean-Michel Castagné (p.12), Stella Lebaill (p.13), Aurélie Alléon (p.20-21), Patrick Zani (p.22-23), Gaspar Desplanques (p.24), Didier Faquin (p.27 groupe Tellement) – et les associations (p.30 à 35) • Infographie / mise en page / illustration : Agathe Martinez (sauf illustrations p.6, 7, 16, 18 à 21 et pourquoi pas lalune.fr) • Crédits photos : Pierre Deval (dont photo de Une), Patrick Zani, et p.30 à 35 : associations • Impression : Original Saint-Marcel-lès-Valence - Tirage 3 000 exemplaires • Dépôt légal à parution ISSN 2491-0589 • Dans une démarche environnementale, ce journal a été imprimé sur du papier Printspeed Offset FSC mix 70 % recyclé

Le 15 mars dernier, vous avez élu l'équipe « Tellement Saint-Marcel », que j'ai eu le plaisir de conduire pendant cette campagne.

Je vous remercie pour votre confiance.

Je salue les quatre conseillers de l'opposition.

La liste que vous avez élue est une liste d'ouverture, rassemblée au-delà des clivages politiques. Sachez que je serai le maire de toutes les Saint-Marcelloises et de tous les Saint-Marcellois.

Une ville comme Saint-Marcel ne se gère pas seul. Ma force, c'est mon équipe. Une équipe largement renouvelée, jeune et pleine d'ambition pour Saint-Marcel, que je tiens à remercier pour son implication. Avant même que la nouvelle équipe soit officiellement investie, de nombreux élus se sont portés volontaires pour intégrer la cellule de crise de la COVID-19 dès le 16 mars. Nous avons été présents dans cette bataille contre le virus, chacun à notre manière : prise de contact avec les personnes les plus vulnérables, distribution de supports d'informations pratiques, ateliers artistiques invitant chaque habitant à exprimer son vécu de la pandémie, atelier éphémère de fabrication de masques et distribution, etc.

J'ai une pensée particulière pour tous ceux qui ont été en première ligne. Je pense notamment au personnel médical et aux personnels municipaux qui ont assuré la continuité du service public.

Merci à vous.

En concertation avec nos directrices et directeurs d'écoles et les associations de parents d'élèves nous avons pu rouvrir l'école dès le 14 mai pour les élèves dont les parents souhaitaient qu'ils soient scolarisés à nouveau. Je tiens à saluer l'ensemble des équipes éducatives.

Le virus est toujours là mais la situation sanitaire s'améliore, la vie reprend. Certaines entreprises et commerces sollicitent notre aide. Nous sommes attentifs à ces demandes et étudions chaque situation individuelle pour trouver des solutions, dans la limite de nos moyens et de nos compétences. Nous avons à penser le lien social. Je sais que nos associations et clubs sportifs sont impatients de reprendre leurs activités. Nous serons là pour les aider, en cas de besoin, pour le redémarrage de leurs activités. Cette pandémie et l'isolement social qu'elle a engendré ont montré si besoin en était combien ces associations et clubs sportifs sont des maillons indispensables du lien et de ce bon-vivre ensemble si caractéristique de notre commune.

À son niveau, le Centre communal d'action sociale, installé depuis la fin mai, portera une attention toute particulière aux demandes des Saint-Marcelloises et Saint-Marcellois que la crise sanitaire aurait pu mettre en difficulté.

Notre communication va rapidement évoluer, pour être au plus près de vous, encore plus vous informer et vous faire participer. Nous vous l'avons dit durant la campagne et c'est une volonté forte de notre part : nous voulons que vous soyez plus associés aux grands projets qui dessinent notre territoire, mais également aux choix qui impactent notre vie de tous les jours.

Nous devons être encore plus attentifs à notre environnement. En quelques mois – en quelques



jours même, le monde s'est arrêté du fait d'un virus. La pandémie a également montré, pour ceux qui en doutaient encore, combien certaines habitudes de vie étaient devenues obsolètes et devaient être repensées. Beaucoup ont pu (re)découvrir que ce que l'on avait de mieux était souvent tout à côté. Loin du catastrophisme porté par certains, nous voulons porter sur notre territoire, pour les Saint-Marcelloises et Saint-Marcellois, une vision optimiste de l'écologie et de la transition énergétique, à travers tous les axes transversaux que ces questions interrogent : protection de l'environnement mais également économie, solidarités et démocratie participative. Préserver la nature, consommer en circuits courts, repenser nos modes de déplacement, toujours mieux vivre-ensemble,... aucune de ces pistes ne doit se suivre pour elle-même, au détriment des autres.

Maintenant il nous reste à travailler pour mettre en œuvre nos projets pour le Saint-Marcel que nous voulons, un Saint-Marcel avec une forte fibre associative et un savoir vivre ensemble, un Saint-Marcel encore plus près de la nature et du bien-être pour tous. Nous le ferons tous ensemble, un grand travail nous attend.

Prenez-soin de vous et encore merci de votre confiance

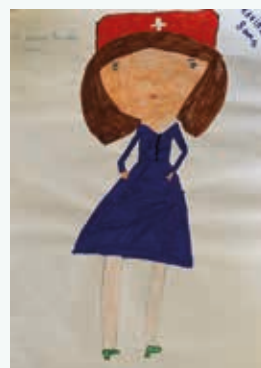
Jean-Michel VALLA
Maire de Saint-Marcel-lès-Valence

Une période difficile AVEC DE BEAUX ÉLANS DE SOLIDARITÉ

EN AVRIL, MAI, JUIN...

Pour faire face à l'épidémie de Covid-19 avant la livraison des masques commandés par la commune, plusieurs bénévoles motivés se sont relayés au sein d'un atelier éphémère de création de masques, de blouses et de kits à coudre. De la découpe des tissus, à la préparation des élastiques, en passant par le surjet, jusqu'à la couture, sans oublier l'étape finale du premier lavage: cette initiative collective a permis d'offrir très rapidement à tous les enfants et personnes vulnérables de la commune une belle collection de masques aux motifs variés et colorés.

Bravo et merci à Laurence, Cécile, Marguerite, Monique, Élisabeth, Hélène, Corinne, Anne Marie, Chantal, Françoise, Virginie, Marie-Jo, Marie-Paule, Philomène, Oriane, Marie-Thérèse, Marie, Christine, Florence, Marie-Agnès, Monique, Martine, Noël, Barbara, Brigitte, Aurélie, Mireille, Fatima, Laetitia, Jacque et Catherine...



Dessins des enfants de nos soignants Saint-Marcellois.



DE FIN MAI À MI-JUIN...

Les masques commandés sont enfin arrivés fin mai... Nous avons fait le choix de masques en tissu de qualité, homologués, lavables 50 fois, et fabriqués localement.

Elus et bénévoles ont distribué dans chaque foyer 3 masques: 2 offerts par la Commune et 1 par la Région. S'en suivirent plusieurs permanences pour les personnes qui avaient besoin de masques supplémentaires.

Merci à tous les citoyens bénévoles de s'être joints à cette grande opération de logistique: Jacques, Thérèse, Jean-Claude, Jean-Jacques, Pierre, Marc, Jean-Louis, Guy, Hubert, Odile, Hélène...



PENDANT LA CRISE ET ENCORE AUJOURD'HUI...

Dessins, poèmes, textes... De magnifiques œuvres ont été réalisées et collectées pour une prochaine exposition. Elles laisseront une trace historique, citoyenne et artistique de cet épisode viral pour la mémoire de notre ville. Vous pouvez continuer d'envoyer vos poèmes, slams, dessins, peintures, sculptures, photos et toutes formes d'expressions artistiques sur le sujet du confinement et du déconfinement par e-mail à n.clement@mairiesmlv.org ou par courrier à la mairie.

Mieux vous informer, être plus encore à votre écoute

C'était l'une des propositions fortes du programme de la nouvelle équipe d'élus : mettre à disposition des habitants des moyens d'informations et d'échanges plus accessibles, interactifs et efficaces.



NOUVELLE
FORMULE

Un journal d'information rénové

Au revoir « point.com », bonjour « point com.mun » ! Au-delà d'un changement de nom, c'est un véritable changement de ligne éditoriale et de traitement graphique de l'information que nous vous proposerons ces prochains mois. Nous imaginons en effet associer les habitants qui le souhaitent à la création d'une nouvelle formule de journal municipal. Ce numéro et les deux qui suivront jusqu'à la fin de l'année 2020 seront des éditions spéciales au sein desquelles plusieurs types d'articles, de traitement de l'information seront testés : portrait de citoyen, mise en avant des agents en charge du service public, reportages photos, rubriques pédagogiques et pratiques, textes poétiques ou humoristiques, échos du conseil municipal, concours, recettes, etc. C'est un véritable « laboratoire d'idées » que nous vous proposerons durant six mois. Vous pourrez voter à l'issue de cette période pour vos rubriques et thématiques préférées, pour que vous soit proposé en 2021 un nouveau magazine municipal qui correspondent en tous points à vos attentes.

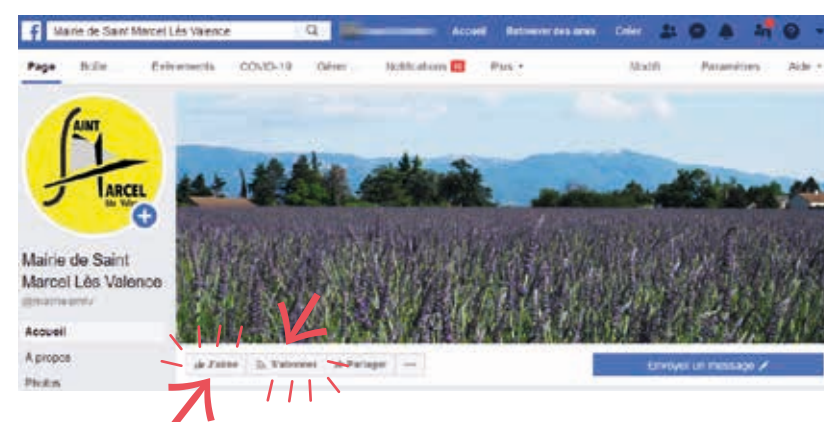
Une idée de rubrique, de thématique ?

Envoyez vos propositions à n.clement@mairiesmlv.org, par courrier ou dans la boîte aux lettres de la mairie.

L'actualité instantanée sur Facebook

Informations pratiques, nouveautés, actualités culturelles, bons plans, conseils lecture, partage des messages des commerçants et associations de la commune... La mairie vous propose désormais des informations utiles, variées et quasi quotidienne sur sa page Facebook. Ce support de communication permet en outre aux habitants de partager des informations, de poser des questions. Nous nous engageons à vous apporter une première réponse dans un délai de 48 heures maximum.

Rejoignez la communauté des Saint-Marcellois en « s'abonnant » ou en « aimant » la page.



Je n'ai pas de compte Facebook, comment faire ?

Rien de plus simple, connectez-vous à l'adresse : <https://fr-fr.facebook.com/> Vous pouvez indiquer votre identité ou un pseudonyme. Vous aurez besoin de saisir votre numéro de téléphone portable pour recevoir par SMS un code de connexion.



En cas d'urgence

Un numéro de téléphone d'astreinte a été mis en place dès le début de la crise sanitaire pour pouvoir contacter la mairie à tout moment, 24h/24, 7 jours /7.

Ce service perdurera dans le temps pour répondre aux urgences liées au cadre de vie des citoyens durant les jours et heures de fermeture de la mairie.

Les RDV du marché

Une fois par mois, les élus viendront vous rencontrer le samedi matin sur le marché pour des échanges autour d'un café. L'occasion pour tous les habitants de poser leurs questions et d'apporter de nouvelles idées pour la commune !

Ces rendez-vous seront également proposés dans les différents quartiers de Saint-Marcel, à des jours et créneaux horaires variés.



Retransmission des séances du conseil municipal EN VIDÉO SUR INTERNET

Envie d'en savoir plus sur la démocratie locale et les actions de la Ville ? Vous avez désormais la possibilité de suivre le conseil municipal en direct ou en différé sur la page Facebook de Saint-Marcel, et prochainement sur le site internet de la Ville.

La diffusion du conseil municipal en vidéo s'inscrit dans la volonté de promouvoir la démocratie participative. Vous pourrez en savoir plus sur les actions mises en place, les projets futurs et les débats entre les élus de la majorité et ceux de l'opposition sur des sujets variés qui concernent tous les habitants de Saint-Marcel. La séance est filmée en intégralité.

Les séances précédentes restent toujours consultables. Vous pouvez les revoir à tout moment et autant de fois que souhaité.



DANS LES PROCHAINS MOIS

un site internet repensé pour être complètement accessible depuis un smartphone, qui proposera plusieurs services en ligne et des pages réservées aux associations de la commune,

un guide d'accueil pour celles et ceux qui souhaitent découvrir ou redécouvrir Saint-Marcel,

une communication sur les événements de la commune plus large et visible (bâches en entrée de ville, affiches dans les commerces et lieux de passage, etc.),

des opérations participatives pour vous associer aux futurs projets,

et surtout donner plus encore la parole aux Saint-Marcelloises et Saint-Marcellois et à tous ceux qui rendent la ville dynamique !

À VENIR

Mobilisation générale pour une matinée nettoyage le 19 septembre

En se baladant sur les chemins de la commune comme dans les rues du centre-ville, difficile d'échapper aux déchets jetés à la sauvette : sauvages (gravats, déchets dangereux, etc.) ou diffus (mégots de cigarettes, bouteilles, canettes, emballages divers, masques sanitaires, etc.).

**Près de 520 000 tonnes de
déchets sont abandonnés
chaque année dans la nature.**



ON PEUT MOBILISER 1 PERSONNE 1000 FOIS
ON PEUT RAMASSER 1000 DÉCHETS 1 FOIS
**MAIS ON NE PEUT PAS RASSEMBLER 1 FOIS 1000 PERSONNES,
SI, ON PEUT RASS... NON, EUUUH...**

**La
Journée mondiale
du nettoyage de notre planète**

LE 19 SEPTEMBRE 2020

Inscriptions sur www.worldcleanupday.fr

WORLD CLEANUP DAY

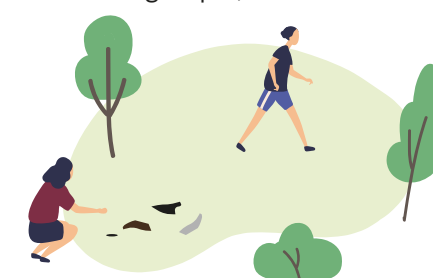
Depuis plusieurs années déjà, des associations et des citoyens saint-marcellois font preuve d'initiatives pour nettoyer la nature. Sans compter les agents du service propreté de la municipalité qui sont à pied d'œuvre tous les jours pour nettoyer la commune. Bravo pour leur engagement, et merci à eux.

Cette année, pour la première fois, la municipalité initie une belle matinée de nettoyage collective. Elle aura lieu samedi 19 septembre 2020, dans le cadre de la « world cleanup day », journée internationale de nettoyage, regroupant de nombreuses initiatives contre les déchets sauvages dans le monde entier.

RENDEZ-VOUS À 9H À LA SALLE DES FÊTES (ENTRÉE DERRIÈRE LA MAIRIE)

pour nettoyer ensemble la nature saint-marcelloise et partager quelques moments autour de ces questions.

➡ Pour toute information complémentaire, contactez **Thomas Lefèvre**, conseiller délégué à l'environnement et à la transition énergétique, au **06 95 43 65 33**.



Démarches administratives à la mairie : DES MODALITÉS ADAPTÉES

Dans le contexte sanitaire actuel, les démarches administratives à distance doivent être privilégiées autant que possible : envoi par e-mail, dépôt de documents dans la boîte aux lettres de la mairie, appel téléphonique avant de vous déplacer en mairie.

➡ Pour l'État civil, le recensement citoyen des jeunes à 16 ans, les inscriptions sur liste électorale : complétez les formulaires disponibles sur le site internet service-public.fr / rubriques « papiers citoyenneté » ou « famille » selon votre demande.

➡ Pour les mariages et Pacs, vous pouvez contacter la mairie au 04 75 58 70 03.

➡ En ce qui concerne les inscriptions scolaires et périscolaires, reportez-vous à l'article dédié page 10.

Votre demande peut-elle être traitée par téléphone ou par mail ?



« OUI » Voici les coordonnées

Standard

04 75 58 70 03
mairiesmlv@wanadoo.fr

Urbanisme

04 75 58 92 52
urbanisme@mairiesmlv.org

Comptabilité

04 75 58 92 50 /
04 75 58 90 21
j.revire@mairiesmlv.org
comptabilite@mairiesmlv.org

Etat-civil, élections, inscriptions scolaires

s.jarray@mairiesmlv.org

Action sociale

m.rave.ozio@mairiesmlv.org

Restaurant scolaire, périscolaire

04 75 58 92 54
cantine.garderie.smlv@gmail.com

Police municipale

06 80 93 35 75
04 75 58 90 22
police-municipale@mairiesmlv.org

Vie associative, culture, secrétariat du Maire

n.clement@mairiesmlv.org
**Secrétariat services
techniques,
locations de salles**
04 75 58 90 23
r.abdallah@mairiesmlv.org

Bibliothèque

04 75 80 38 98
bibliocommunale@wanadoo.fr

Direction générale

04 75 58 92 51
e.aubert@mairiesmlv.org

➡ par téléphone de 9h à 12h et de 13h à 16h



« NON »

Devez-vous déposer un dossier ?



« OUI »

1. Laissez votre dossier dans la **boîte aux lettres** de la Mairie située à côté de la porte d'entrée
2. Précisez les **coordonnées** auxquelles vous souhaitez que l'on adresse l'accusé réception ou confirme son caractère complet
3. Nous nous engageons à traiter votre dossier **dans les meilleurs délais**.

➡ **nota : l'agent d'accueil n'est pas habilité à vous délivrer un accusé de réception**



« NON »

1. Merci de porter un **masque**
2. Lavez-vous les **mains** (sanitaires situés dans le hall en face de l'ascenseur) ou gel hydroalcoolique à l'accueil.
3. Attendez que l'agent d'accueil soit **disponible** et qu'il n'y ait plus de public auprès de lui
4. Entrez et respectez scrupuleusement les **gestes barrières**

➡ **accueil ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et sur RDV préalable de 13h à 16h**

Cantine et garderie périscolaire

INSCRIPTIONS EN LIGNE DÉSORMAIS POSSIBLES



Pour l'année scolaire 2020-2021, nous proposons aux parents d'inscrire leur(s) enfant(s) à la cantine et à la garderie de manière simplifiée, et selon plusieurs possibilités :

1^{ère} possibilité :

Inscription à effectuer en ligne sur le site internet de la mairie : tous les renseignements peuvent être complétés via un formulaire, il faudra juste adresser une copie de votre attestation de quotient familial par e-mail si celui-ci est inférieur ou égal à 710.

→ <http://mairiesmlv.org/garderie-peri-scolaire/>

2^{ème} possibilité :

Dossier d'inscription « papier » à disposition, à l'accueil de la mairie.

Ce dossier « papier » sera à rapporter à l'une des permanences proposées pour les personnes qui auraient besoin d'aide ou qui auraient des questions :

→ **mardi 25 et jeudi 27 août de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.**



COMPOSITION DU DOSSIER D'INSCRIPTION :

- Renseignements concernant les responsables légaux
- Fréquentation de votre(vos) enfant(s) aux différents services
- Informations sanitaires pour chaque enfant, avec coordonnées des personnes autorisées à venir chercher votre (vos) enfant(s)
- Autorisation de prélèvement automatique si vous souhaitez être prélevé mensuellement (paiement possible également par carte bancaire via le portail famille, par chèques ou en espèces)
- Règlement intérieur à lire et à accepter
- Planning d'inscription pour septembre 2020 (uniquement pour les enfants qui mangent de façon irrégulière à la cantine)
- Le quotient familial

Seul un dossier complet et à jour des règlements de l'année scolaire 2019/2020 permet de valider l'inscription.

Si votre inscription est complète et acceptée, vous recevrez un accusé réception par e-mail.

Pour toutes correspondances - téléphoniques, courriels et courrier, il est impératif de préciser le nom et prénom de l'enfant, sa classe et son groupe scolaire.

Service cantine et garderie périscolaire
Natacha Fief
04 75 58 92 54
cantine.garderie.smlv@gmail.com



Les accotements routiers

AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ

Accotements enherbés, fossés, talus... Les bords de nos routes communales représentent un corridor de 60 kilomètres et une surface de 12 hectares. Outre leurs fonctions premières (assurer la sécurité des usagers, recueillir et évacuer les eaux de pluie, permettre l'implantation des équipements routiers), ces accotements routiers constituent une formidable opportunité pour la biodiversité sur la commune.

En effet, si depuis les années 1980 le fauchage mécanique s'était systématisé pour obtenir des bords de route propres, bien tondus, cette pratique réalisée précocement dans l'année et répétée tous les ans a fait disparaître une grande partie de la biodiversité en France. Saint-Marcel, comme d'autres collectivités, a mis en place une gestion raisonnée de ces espaces pour préserver la faune et la flore. Cette gestion plus durable nécessite de nouvelles pratiques d'entretien moins agressives pour les milieux naturels.

Dorénavant, une fauche de sécurité sur un mètre de largeur est réalisée par les techniciens de la mairie début juin. En juillet/août, les équipes s'attèlent à la fauche de l'ambrosie avant sa floraison, et terminent par une fauche tardive en septembre.



Dans le tracteur : Lionel Plasse,
à pied : André Vivet, tous deux adjoints
techniques aux espaces verts

CETTE NOUVELLE GESTION NÉCESSITE UN CHANGEMENT DE REGARD

Ce qui était considéré comme « propre » hier était en réalité le résultat soit d'une pollution chimique liée à l'utilisation de produits phytosanitaires, soit d'une sélection génétique liée aux fauchages répétés et à des hauteurs de coupe trop faibles. En effet, une hauteur de coupe inférieure à 10 cm favorise les plantes annuelles au détriment des vivaces, provoque la mise à nu du sol, et peut entraîner la prolifération de plantes non désirées ou néfastes pour la santé comme l'ambrosie. La coupe à plus de 10 cm permet également de passer au-dessus d'un grand nombre d'animaux de petites tailles, tels que les insectes, reptiles ou batraciens.

Ce qui était considéré comme « délaissé » hier doit aujourd'hui être considéré comme l'expression d'une biodiversité, adaptée aux contraintes du milieu environnant, une flore attrayante y pousse spontanément, elle exprime la diversité des sols, change d'aspect avec les saisons, et désormais nos bords de routes sont des espaces qui recèlent une richesse insoupçonnée.



Sur le bord de la route, dites-vous :

Herbe plus haute ?

→ **un habitat pour les insectes**

Talus non fauchés ?

→ **une végétation en bonne santé**

Panneaux avec de l'herbe à leur pied ?

→ **moins de désherbant utilisé**

Point sur la vidéoprotection

Avec une nouvelle caméra aux abords de l'école maternelle André Blanc*, et une autre à proximité du bois de Thodure, ce sont 27 caméras de vidéoprotection qui sont installées à Saint-Marcel. Six caméras spécifiques supplémentaires permettent la lecture des plaques d'immatriculation. L'acquisition de caméras supplémentaires se poursuivra ces prochains mois. Un comité d'éthique a été mis en place en octobre 2019 et se réunira prochainement avec les nouveaux élus.

* financée par une subvention de l'Etat au titre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance pour les établissements scolaires.



UN PREMIER BILAN

Pour identifier des suspects dans des affaires de cambriolage, de vol de véhicules, d'infraction de la route, ou les auteurs de dépôts sauvages de déchets ou encombrants, ces caméras ont permis la résolution de bon nombre de délits.

Quelques chiffres concernant des faits délictuels avec plaintes ou enquêtes en cours :

108 réquisitions judiciaires reçues par la Police municipale en 2019 dont

↳ 82 de la brigade de Bourg-de-Péage pour des faits commis sur notre commune.

↳ 67 extractions d'images présentant des éléments intéressants pour l'enquête.

Si les statistiques officielles consolidées ne sont pas encore publiées, nous constatons une très forte baisse des cambriolages ou vols à la roulotte sur la commune.

Tour du Bois de Gotheron, UNE RANDONNÉE ENTRE VERGERS ET CABANE TROGLODYTIQUE

Cette randonnée offre de nombreux points de vue sur les monts d'Ardèche et les contreforts du Vercors. Elle est accessible à tous les niveaux.

Distance : 9 km
Durée : 2h30



1 Se diriger vers l'Église, puis devant la boulangerie descendre à gauche par le « Pass'âge », sous la voie ferrée. Traverser la route puis la longer à gauche sur 400m.



2 Monter la côte du Vallon sur la droite. Traverser une première route et aller jusqu'à la suivante. Prendre le chemin des Vernets à gauche en direction de l'INRA. Laisser les deux grandes maisons mitoyennes sur la gauche (le Rat), après le long mur de galets, prendre chemin de Nourrat à droite jusqu'au domaine de Gotheron (INRA). Au bout du chemin de terre, tourner à gauche, vous êtes sur le chemin des Reys. Laisser Gotheron sur la droite.

Le « prêt à emporter » À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque vous propose désormais un nouveau service de « Prêt à emporter ». L'équipe vous accueille sur rendez-vous, avec des horaires aménagés :

↳ le mercredi de 14h à 18h

↳ le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Fermeture d'été du 27 juillet au 15 août inclus.

Vous pouvez emprunter 6 documents par carte pour 4 semaines.

COMMENT ÇA
MARCHE ?

1

CHOISISSEZ

Vous pouvez consulter les documents disponibles à partir de notre nouveau catalogue en ligne :

↳ <https://mediatheque-mairiesmlv.biblire.com>

2

RÉSERVEZ ET PRENEZ RDV

↳ Directement sur le catalogue en vous connectant.

↳ Par mail
bibliocommunale@wanadoo.fr

↳ Par téléphone au 04 75 80 38 98, vous avez également la possibilité de laisser un message sur le répondeur.

Indiquez

- votre nom, votre numéro de téléphone
- les documents que vous souhaitez réserver
- vos disponibilités durant les horaires d'ouverture de la bibliothèque.

Pour la prise de rendez-vous, privilégiez le mail, ou le téléphone aux horaires d'ouverture.

Seuls les documents **DISPONIBLES** peuvent être réservés et empruntés.



3

RETIREZ VOTRE COMMANDE et retournez vos documents

- Afin de suivre au mieux les recommandations sanitaires, il est demandé de respecter l'horaire de rendez-vous.
- Le port du masque est fortement recommandé, nous vous remercions de respecter les règles de distanciation sociale, ainsi que les gestes barrières.
- Pensez à apporter votre propre sac pour porter vos emprunts

Toute l'équipe de la bibliothèque est ravie de pouvoir vous retrouver !!

3 Prendre la route suivante à droite, chemin de Marquet (borne rouge incendie). Descendre jusqu'au hameau de Marquet, continuer tout droit en longeant un groupe de maisons. Après le passage sous la ligne à haute tension, continuer le chemin de terre tout droit.

4 Sur la route de Fouillouse, monter à droite jusqu'au plateau (attention peu de visibilité dans la montée) Au croisement avec un chemin pierreux, prendre à droite, le long d'une haie d'arbres, face au Vercors. Au bout du chemin, prendre à gauche sur la route.

5 Bifurquer sur le 1^{er} chemin à droite au niveau de la station météo. Suivre ce chemin herbeux, tourner à droite au niveau d'une haie d'arbres, longer le champ et la haie, descendre jusqu'à la route. Reprendre le chemin des Reys sur la gauche. Il devient chemin de terre après les maisons.

6 Prendre à droite sur la route et à la 2^e route obliquer à gauche. Après 50m, prendre le chemin à droite. Rejoindre l'ancienne route de Châteauneuf à droite.

7 Continuer tout droit à l'embranchement, puis à la patte d'oie, prendre à droite. Continuer tout droit jusqu'à la départementale. La longer à droite jusqu'au « Pass'âge » pour rejoindre la mairie.



Balade proposée par l'association « vivre à St Marcel » et le Comité Départemental de la Randonnée Drôme.
Dessinateur carte: Julie Houwaer / Source: CD26 / Valence Romans Agglo / FFRandonnée Drôme

Le conseil municipal enfin installé!

Le dimanche 15 mars, la liste « Tellement Saint-Marcel » menée par Jean-Michel Valla a été élue au premier tour avec 67,89 % des voix (1442 votants), contre 32,1 % (682 voix) pour la liste « Saint-Marcel ville d'avenir » de Béatrice Teyssot. Ces élections ont été stoppées dans leur élan par la crise sanitaire. Les 31 nouveaux conseillers n'ont pu prendre leurs fonctions et élire le maire et les adjoints que le 26 mai, date du premier conseil municipal de la mandature. Voici les élus du conseil municipal avec les différentes délégations attribuées aux adjoints et conseillers délégués.

Majorité: liste Tellement Saint Marcel



Didier FAQUIN
Adjoint en charge de
l'administration générale,
des finances et ressources
humaines



Marie MONTMAGNON
Adjointe à l'éducation et
la jeunesse



Eric SIMONET
Adjoint en charge des
bâtiments publics



Anne-Charlotte KUBICKI
Adjointe à la communication



Vincent BARD
Adjoint à l'urbanisme



Schahrazade BENSADI
Adjointe chargée de
la vie associative



Gilbert BELDA
Adjoint chargé de la voirie
et de l'espace public



Joëlle PLEINET
Adjointe en charge des
solidarités et de la lutte
contre l'exclusion



Thomas LEFEVRE
Conseiller délégué à
l'environnement et à la
transition énergétique



Christelle SŒUR
Conseillère déléguée à
l'attractivité du territoire
et à la médiation



Bernard POURRET
Conseiller délégué aux
bâtiments publics et à
l'animation du village



Aurélie ALLÉON
Conseillère déléguée à la
participation citoyenne, à l'égalité
des droits et à la digitalisation
des services publics



Jean-Michel VALLA
Maire



Représentants de la commune au sein de Valence Romans Agglo :
Jean-Michel VALLA (12^e vice-président), Marie MONTMAGNON - Suppléant : Didier FAQUIN



Paul DESPESSE
Conseiller délégué
aux sports



Patrick ZANI
Conseiller délégué
à la culture



Beate RUNDLER



Frédéric ROBIN



Pauline BOREL



Barbara AROD



Anne CHARBONNEL



Pascal OBOUSSIER



Marie-Thérèse MEYER



Gaspar DESPLANQUES



Sandrine VICTOURON



Fabien MICHEL dit BARON



Béatrice TEYSSOT



Florian JEUNOT



Chrystel BANC

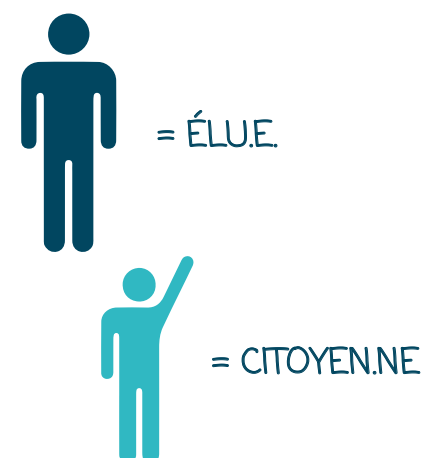


Camille MAZEROUX

Opposition : liste Saint-Marcel Ville d'Avenir

La nouvelle équipe au travail

Plusieurs organes de réflexion et de décision ont été mis en place pour mettre en œuvre les orientations municipales et assurer les missions de services publics.



7 COMMISSIONS MUNICIPALES THÉMATIQUES

Présidées par un.e adjoint.e ou un.e conseiller.e délégué.e, ces instances réunissent des conseillers municipaux des deux groupes politiques. Elles ont pour vocation de préparer et de donner leur avis sur les dossiers qui sont soumis au Conseil municipal.

MARCHÉS ET APPELS D'OFFRES



Didier FAQUIN
Bernard POURRET
Pascal OBOUSSIER
Joëlle PLEINET
Camille MAZEROUX
Membres suppléants :
Paul DESPESSE
Marie-Thérèse MEYER
Marie MONTMAGNON
Eric SIMONET
Chrystel BANC



URBANISME

Vincent BARD
Paul DESPESSE
Aurélié ALLEON
Pauline BOREL
Pascal OBOUSSIER
Fabien MICHEL dit BARON
Camille MAZEROUX

VOIRIE RÉSEAUX ET ESPACES PUBLICS



Gilbert BELDA
Pascal OBOUSSIER
Thomas LEFEVRE
Pauline BOREL
Camille MAZEROUX



SPORT

Paul DESPESSE
Christelle SOEUR
Gilbert BELDA
Bernard POURRET
Camille MAZEROUX



FINANCES

Didier FAQUIN
Gaspar DESPLANQUES
Bernard POURRET
Béatrice TEYSSOT

BÂTIMENTS PUBLICS



Eric SIMONET
Bernard POURRET
Pascal OBOUSSIER
Beate RUNDLER
Gilbert BELDA
Florian JEUNOT



COMMUNICATION

Anne-Charlotte KUBICKI
Patrick ZANI
Aurélié ALLEON
Schahrazad BENSADI
Fabien MICHEL dit BARON
Gaspar DESPLANQUES
Béatrice TEYSSOT



BUDGET PARTICIPATIF

Aurélié ALLEON
Gaspar DESPLANQUES
Bernard POURRET
Marie MONTMAGNON
Thomas LEFEVRE
Beate RUNDLER
Béatrice TEYSSOT

VIE SCOLAIRE ET JEUNESSE



Marie MONTMAGNON
Joëlle PLEINET
Sandrine VICTOURON
Gaspar DESPLANQUES
Chrystel BANC



CULTURE

Patrick ZANI
Schahrazad BENSADI
Marie MONTMAGNON
Anne-Charlotte KUBICKI
Sandrine VICTOURON
Anne CHARBONNEL
Chrystel BANC



SÉCURITÉ

Gilbert BELDA
Paul DESPESSE
Florian JEUNOT

ANIMATION DU VILLAGE, VIE ASSOCIATIVE ET COMMERCE



Schahrazad BENSADI
Bernard POURRET
Christelle SOEUR
Patrick ZANI
Pierre DEVAL
Beate RUNDLER
Sandrine VICTOURON
Marie-Thérèse MEYER
Florian JEUNOT

ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Thomas LEFEVRE
Fabien MICHEL dit BARON
Eric SIMONET
Gaspar DESPLANQUES
Barbara AROD
Florian JEUNOT

QUELLES INDEMNITÉS ?

Les indemnités du maire, des adjoints et des conseillers délégués représentent une enveloppe totale de 8 984 euros par mois. Le montant de cette enveloppe est réglementé et divisé en fonction du nombre d'adjoints et conseillers délégués nommés. L'enveloppe est utilisée dans son intégralité, tout comme durant le mandat précédent. L'intégration de 4 conseillers délégués supplémentaires dans l'exécutif implique une diminution des indemnités de chacun des 15 membres. Avec un nombre d'agents inférieur aux communes de même strate et vu les nombreux projets à mener pour la commune, le choix a été fait de nommer des conseillers délégués supplémentaires pour piloter efficacement la mise en œuvre des projets. Le maire perçoit une indemnité de 1 600 euros bruts par mois, les adjoints 590 euros bruts et les conseillers délégués 430 euros bruts. Ces indemnités correspondent à leur implication pour la commune : responsabilité de leur commission, réunions bimestrielles du Conseil municipal, réunions hebdomadaire de l'exécutif, rendez-vous avec les citoyens et partenaires de la commune, participation aux autres commissions, réalisations de missions de service public, etc.

6 COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

Les commissions extra-municipales s'inscrivent dans la politique de la municipalité en faveur de la démocratie locale. Elles sont un lieu privilégié de concertation. Elles ont pour objectifs d'associer les citoyens à la vie de la commune, et de favoriser le dialogue avec les élus. Elles ont un rôle consultatif mais non décisionnaire auprès du conseil municipal.
→ Si vous souhaitez rejoindre une de ces commissions extra-municipales, vous pouvez adresser votre candidature au Maire par courrier ou par mail (mairiesmlv@wanadoo.fr) d'ici le 4 septembre 2020.

REPRÉSENTATION DE LA VILLE AU SEIN DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT, INSTANCES ET COOPÉRATION COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

Syndicat d'irrigation Drômois (SID)
Paul DESPESSE
Thomas LEFEVRE

Service public des énergies dans la Drôme (SDED)
Gilbert BELDA
Pascal OBOUSSIER

Centre communal d'action sociale (CCAS)
Joëlle PLEINET
Schahrazad BENSADI
Barbara AROD
Marie-Thérèse MEYER
Anne CHARBONNEL
Chrystel BANC

Syndicat intercommunal des eaux de la plaine de Valence (SIEPV)
Pascal OBOUSSIER
Barbara AROD

St Marcel s'expose
Patrick ZANI
Marie MONTMAGNON

MJC
Jean-Michel VALLA
Joëlle PLEINET
Schahrazad BENSADI

Comité de jumelage
Beate RUNDLER
Marie MONTMAGNON

Des groupes de travail EN «MODE PROJET»

Chacun des 30 projets présentés dans le programme sera mené par une équipe d'élus, d'agents municipaux et de citoyens volontaires. Certains projets ont déjà démarré.

➡ Vous pouvez rejoindre les groupes de travail en adressant votre candidature au Maire par courrier ou par mail à mairiesmlv@wanadoo.fr



30 projets

CRÉER un cœur de village sur la place de la musique
PROPOSER des services en ligne et moderniser le site
CRÉER un événement "découvrir mon école" à destination des parents
RENDRE PLUS LISIBLE l'ensemble des supports de communication
CRÉATION du projet sur le terrain "Jerphanion" comme un projet citoyen participatif
COUVRIR l'esplanade de l'Espace Liberté
CONSTRUIRE un nouveau dojo, et libérer l'espace actuel pour accueillir d'autres sports
CRÉER une enveloppe de budget participatif de 30 000 euros

OUVRIR les processus de décision aux habitants et créer un conseil municipal des jeunes
ÊTRE RÉACTIF : un problème lié au cadre de vie ? Une réponse dans les 48h !
DÉVELOPPER la coopération des élus avec les habitants
POURSUIVRE le déploiement des caméras de vidéo surveillance et la démarche "voisins vigilants"
REPENSER les locaux et l'esplanade de la MJC pour créer un véritable espace jeunesse
CRÉER un événement pour la Saint-Marcel, le 16 janvier pour tous
METTRE EN PLACE un dispositif "événements exceptionnels"

PROPOSER des projections de films, ciné plein air
POURSUIVRE l'accessibilité des trottoirs et des équipements
ORGANISER un partage intergénérationnel pendant la pause méridienne à la cantine (séniors / enfants)
PROMOUVOIR l'activité des commerçants, entreprises et producteurs locaux
ÉTOFFER l'accueil des nouveaux arrivants
DÉVELOPPER les déplacements doux
METTRE EN PLACE de nouvelles formes de concertation
INSTALLER une maison médicale et rechercher des praticiens

SOUTENIR la création d'un café associatif
AMÉNAGER un jardin pédagogique, des jardins partagés et un parc dédié à la promenade des animaux de compagnie
FAIRE de Saint-Marcel une "Ville nature"
CRÉER un groupe de travail composé de personnes handicapées pour proposer les aménagements et les tester
FAIRE ÉVOLUER les activités de la garderie et des temps du midi dans les écoles
DEVENIR une commune éco-responsable exemplaire
INSTALLER de nouveaux dispositifs et aménagements pour la sécurité des piétons et cyclistes

Le budget participatif, UNE PREMIÈRE À SAINT-MARCEL

Les nouveaux élus, dans leur programme, ont décidé de proposer aux citoyens de s'impliquer davantage dans la vie de la commune grâce au budget participatif.

Ce processus démocratique permet aux Saint-Marcellois à partir de 11 ans de proposer, puis de choisir des projets d'intérêt général pour la ville ou leur quartier.

QU'EST-CE QU'UN BUDGET PARTICIPATIF ?

Le budget participatif, c'est de l'argent alloué par la mairie pour réaliser les projets proposés et votés par les citoyens non élus selon un principe simple « Vous décidez. Nous (la mairie) réalisons. »

Le budget participatif permet de vous impliquer dans la vie locale de votre commune. Étant les usagers quotidiens des infrastructures et services de la ville, vous, habitants de Saint-Marcel, êtes les plus

grands experts des usages de celle-ci. Vous pouvez ainsi proposer et valoriser des projets d'investissement qui répondent à vos besoins et à vos attentes.

QUELS PROJETS PEUVENT ÊTRE PROPOSÉS ?

Voici quelques exemples de projets issus de budget participatif d'autres communes : pièges pour frelons asiatiques, composteurs collectifs, aires de jeux pour enfants, ruches dans la ville, vergers en cueillette libre, café



solidaire, œuvres d'art dans la rue, table de ping-pong dans un parc, parcours santé seniors... De quoi vous inspirer !

QUI PEUT PARTICIPER ?

Tous les habitants de Saint-Marcel (qu'ils aient ou non le droit de vote) à partir de 11 ans, peuvent proposer des idées puis voter pour les projets. Tous les commerçants Saint-Marcellois (même s'ils ne résident pas sur la commune) peuvent également proposer leurs idées.

NOTRE BUDGET, NOS THÈMES ASSOCIÉS

Pour cette première année sur notre commune, les projets sélectionnés ne devront pas dépasser la somme totale de 30 000 euros (cette enveloppe a été décidée au regard des moyennes des autres budgets participatifs sur les autres communes selon le nombre d'habitants, elle correspond à la moyenne).

Les thèmes dans lesquels les idées devront être proposées sur Saint-Marcel sont :

LE CADRE DE VIE & L'ENVIRONNEMENT



L'ÉDUCATION ET LA JEUNESSE



LA PRÉVENTION, LA SÉCURITÉ ET LA MOBILITÉ



Ces thèmes se veulent dans la lignée du programme de la nouvelle équipe. En effet, lors de nos réunions publiques et du porte-à-porte réalisé lors de la campagne, les citoyens nous ont rapporté des idées pour améliorer le cadre de vie, améliorer leur quartier, des idées en lien avec leurs enfants et également des idées pour améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes par exemple.

Pour être recevable, une idée doit respecter les critères ci-dessous :

- ➡ Relever du budget d'investissement de la Ville. Cela veut dire engendrer une dépense ponctuelle qui limite les coûts de maintenance, entretien ou de personnel ultérieurs.
- ➡ Concerner les compétences municipales et se situer sur le domaine public.
- ➡ Être réalisable sur une année (en 2021).
- ➡ Répondre à l'intérêt général des Saint-Marcellois.es.
- ➡ Être suffisamment précise pour pouvoir être estimée juridiquement, techniquement et financièrement.

COMMENT ÇA
CE PASSE ?

Étape 1 Proposez vos projets

Du 20 juillet au 30 septembre 2020, les Saint-Marcellois peuvent proposer des projets pour leur ville ou leur quartier sur ce site : www.jaiuneideepour-stmarcel.fr

Étape 2 Préselection et étude des projets

Après la date de clôture, une commission de présélection analysera la conformité des projets avec le règlement. Cette commission extra-municipale sera ouverte à 3 habitants invités à y participer parmi les volontaires (vous pouvez postuler sur le site www.jaiuneideepour-stmarcel.fr).

Les projets seront ensuite étudiés par les services municipaux jusqu'à fin novembre 2020.

Étape 3 Votez pour les projets

Les projets seront ensuite proposés aux votes des habitants (en ligne et par papier) pendant le mois de décembre.

Vous pourrez indiquer ceux que vous préférez et ceux que vous n'approuvez pas.

Les projets retenus seront annoncés lors de la fête de la Saint-Marcel en janvier 2021 avec les vœux à la population. Ils seront ensuite réalisés en 2021.

Retrouvez toutes les informations, le règlement et les idées sur : www.jaiuneideepour-stmarcel.fr

BUDGET PARTICIPATIF 2020-2021

J'ai UNE IDÉE POUR SAINT-MARCEL !

étape 1 PROPOSEZ VOS PROJETS

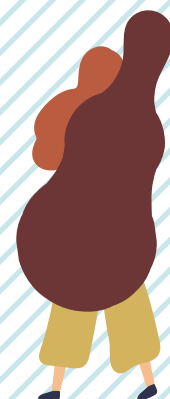
du 20 juillet
au 30 septembre

RDV sur le site : www.jaiuneideepour-st-marcel.fr
Ou RDV en mairie pour remplir vos coupons d'idées.

www.jaiuneideepour-st-marcel.fr

Quoi de beau à l'Espace culturel Liberté ces prochains mois ?

Malgré le contexte actuel, voici la programmation culturelle de la commune pour cette fin d'année. Avec bien entendu le respect des consignes sanitaires en plus !



25 SEPT



CONCERT D'OUVERTURE DE SAISON AVEC LUDOVIC CLOT

Vendredi 25 septembre - 19h

Ex-membre du groupe des Toons, c'est en solo que ce musicien de talent, formé à l'école de musique de Saint-Marcel, vous proposera un répertoire composé de créations et de morceaux de variété connus.

↳ Concert gratuit



9 OCT



LOVERBOOKÉ

Vendredi 9 octobre - 20h45

Écrit et interprété par Bruno Coppens

Un spectacle proposé par Volubilis / Hassan.

Pour réenchanter la France, je lègue mon corps à la séance et vous propose la Méthode B. B comme... Belge ! Pratiquez l'exil fiscal, réveillez le bonobo qui sommeille en vous...

Loverbooké, un coaching chambouleversant par un jongleur fou des mots monté sur ressort.



23 OCT



NÉE UN 17 OCTOBRE

Vendredi 23 octobre - 20h

Par la Compagnie Kalaam Théâtre avec l'association M2M. La mémoire peut réparer beaucoup de choses et atténuer les passions qui naissent de nos différences religieuses ethniques ou sociales. La mémoire de l'histoire peut devenir en soi le plus beau symbole de réconciliation et d'apaisement.

6 NOV



POURQUOI LES CHATS NE NOUS PARLENT PAS

Vendredi 6 novembre
3 représentations 9h30 / 14h / 20h

Spectacle jeune public dès 5 ans.

Quoi de plus naturel que de manger quand on a faim ? C'est ce que pensait le jeune Pouki avant de croiser un duo burlesque de garde-frontières qui l'empêche de rejoindre la roulotte gorgée de nourriture du vieux Gino. L'aventure se déroule tambour battant sous le regard bienveillant du chat de Gino.



27 NOV



PREMIÈRE DÉBAUCHE

Vendredi 27 novembre - 20h45

Écrit et interprété par Anaïs Tampere Lebreton

Un spectacle proposé par Volubilis / Hassan.

Première débauche vous invite à participer à un entretien d'embauche collectif. Un poste à pourvoir, une machine à café, une recruteuse en pleine forme et une salle pleine de candidats. Si tout va bien, à la fin, il n'en restera qu'un... Si tout va bien !

Parce qu'à mesure que le temps passe, le vernis parfait de la superwoman va se craqueler, laissant apparaître des failles, des blessures, des zones d'ombre et la réalité du monde parfois cruel de l'entreprise.

LA PAROLE À ... Bernadette Langlais

Comment êtes-vous arrivée à Saint-Marcel ?

C'était en 1942, pendant la Seconde Guerre mondiale, j'avais 17 ans. J'habitais avec mes parents à Valence et mon père était coiffeur là-bas. Nous venions déjà toutes les fins de semaines à Saint-Marcel puisque nous étions déjà propriétaire de la maison de la rue du square. Mon père était bouliste sur la commune. Une fois notre famille installée à Saint-Marcel, mon père a repris son activité de coiffeur, c'était le seul sur la commune. D'ailleurs monsieur le Maire y était un jeune client dans les années 60 !

Avenue de Provence



La gare

Quel a été votre parcours sur la commune ?

J'ai exercé très longtemps comme agent d'assurance Groupama que l'on appelait à l'époque la mutuelle agricole. L'agence se situait à mon domicile directement.

J'ai également fait partie de l'Harmonie au sein de laquelle j'ai joué de la flûte traversière durant 30 ans. J'étais d'ailleurs la première femme à faire partie de l'orchestre de l'Harmonie.

En 1965, la chance m'a été donnée de siéger au conseil municipal de Saint-Marcel. Je m'occupais du centre communal d'action sociale sous le premier mandat de Pierre Stevenin.

Une fois en retraite, je me suis rendu compte qu'il n'y avait pas de lieu pour que les personnes âgées



puissent se retrouver sur la commune. J'ai donc participé à la création du club du 3^e âge dont j'ai assuré la présidence, et nous avons acheté un local tout près de la place de l'église où les personnes âgées pouvaient enfin se retrouver.

Comment voyez-vous l'évolution de Saint-Marcel ?

Vous savez l'évolution de Saint-Marcel, on la vit tout doucement. À l'époque, ma maison donnait sur un grand champ. Aujourd'hui, il y a la mairie et sa place, ainsi que les

deux écoles. Autrefois il y avait une gare à Saint-Marcel, en plein dans le village. J'ai vécu le bombardement de l'église par sept bombes américaines pendant la Seconde Guerre mondiale. L'église a depuis été reconstruite. Je me souviens aussi de l'avenue de Provence très ombragée par de grands platanes. Il y avait de nombreux cafés dans le village, et même un hôtel jusqu'à ce qu'il disparaisse dans un incendie. Pour autant je ne suis pas nostalgique, la ville a évolué et c'est normal.

Un peu d'histoire à l'occasion des 170 ans de la commune...

L'homme a laissé de multiples traces d'occupation sur le territoire de notre commune dès l'époque gallo-romaine. Si l'existence d'une communauté religieuse est attestée dès 1067 autour de l'église « Saint-Marcel-de-Javaisan » (aujourd'hui Théâtre de Surel), il faut attendre le 1^{er} juillet 1850 pour que la commune de « Saint-Marcel-lès-Valence » soit véritablement créée.

Au milieu du XVIII^e siècle, le territoire de la future commune comporte de multiples hameaux, souvent lieux de « villégiature » des grandes familles valentinoises l'été (hameaux de Marquet, Plovier, Thodure, Laye, etc.). La voie royale de Grenoble à Valence ouverte au cours du XVIII^e siècle favorise l'agglomération d'un hameau dit « de Saint-Marcel » dont l'activité est essentiellement tournée vers les voyageurs (cafés, auberges, développement de l'artisanat et du commerce, etc.).

Lorsque les communes sont créées à la fin du XVIII^e siècle, le législateur prévoit qu'il doit y avoir « une municipalité en chaque communauté de campagne ». En 1820, la communauté saint-marcelloise est érigée en paroisse par ordonnance royale. Son territoire est alors arrêté à 1 505 hectares et la population estimée entre 1 200 et 1 300 habitants. Mais lorsque les communes sont créées sur la plaine de Valence, le territoire saint-marcellois est partagé entre quatre communes distinctes :

Valence,
Bourg-lès-Valence,
Châteauneuf-sur-Isère et
Alixan.



Légendes

1. Avant la création des communes, les hameaux - carte de 1755.
2. La « voie royale » de Grenoble à Valence, aujourd'hui avenue de Provence.
3. L'église vue depuis la voie royale, début XX^e.
4. La « voie royale » devenue route nationale.

Manifestant un fort sentiment d'abandon des municipalités dont ils dépendent, et relevant « qu'il n'existe ni représentant public pour défendre les intérêts du hameau [de Saint-Marcel] auprès des différentes mairies, ni agents de police pour maintenir l'ordre et la sûreté publique, problèmes d'autant plus importants que la multiplication des cabarets et cafés nécessitent une réglementation spécifique », les habitants de la paroisse font une première pétition en mars 1831 pour que leur paroisse soit érigée en commune. La demande est rejetée par le Conseil général de la Drôme en 1832. Les habitants sont tenaces. Ils reviennent à la charge avec une nouvelle pétition en 1846. Contre toute-attente, alors que les arguments soulevés de part et d'autre restent globalement identiques – le Conseil général de la Drôme accepte cette fois la demande. La nouvelle commune de « Saint-Marcel-lès-Valence » est créée par la loi du 1^{er} juillet 1850, Jean-Louis Bouvier en fût son premier maire.

Bon anniversaire Saint-Marcel...

➡ Pour plus d'informations, reportez-vous au livre « Saint-Marcel d'hier à aujourd'hui », édité en 2000 pour le 150^e anniversaire de la commune.



Comment lutter contre ? LE FRELON ASIATIQUE ?

Le frelon asiatique poursuit sa progression dans notre région. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

NID PRIMAIRE

endroit abrité
(ruche vide,
trou de mur,
bord de toit,
etc.)



début de
printemps

orifice basal

petite taille
(taille d'un melon
au maximum)



ATTENTION,
IL PEUT ÊTRE CONFONDU
AVEC UN NID DE GUÊPE

? ? Comment signaler un individu ou un nid ?

Vous suspectez la présence d'un frelon asiatique ? Vous pouvez le signaler de deux manières :

- ➔ sur la plateforme **frelonsasiatiques.fr**
- ➔ en téléchargeant l'application mobile « **Frelon Asiatique** »



Baisse du nombre de nid découverts en 2019

Sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes, le nombre de nids observés en 2019 est de 682, contre 1360 en 2018. Dans la Drôme, 169 nids découverts en 2019, contre 393 en 2018. Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été défavorables au prédateur. Malgré tout, le frelon asiatique continue sa progression.

← Nids confirmés de frelon asiatique sur le département de la Drôme en 2019

Un dispositif de surveillance et de lutte régional

Afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable, la Fédération régionale des groupements de défense sanitaire a mis en place un dispositif pour repérer, puis faire détruire les nids par des entreprises spécialisées, ceci avant la sortie des « fondatrices » à la fin de l'automne.

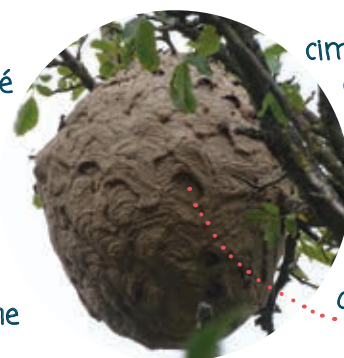
Deux types de nids peuvent être observés :

➔ **les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours au printemps,

➔ **les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

NID SECONDAIRE

début d'été



cimes des arbres,
à proximité du
nid primaire

sphérique
à piriforme

orifice de sortie
petit et latéral

grande taille
(jusqu'à 80 cm de
diamètre et 1 m
de haut)

TRIBUNES

LES ÉLUS DU GROUPE « TELLEMENT SAINT MARCEL »

Les élus ont voté le maintien des taux d'imposition communaux pour l'année 2020 lors du conseil municipal du 8 juin. Ces taux sont identiques depuis 2009, soit 11 années sans augmentation grâce à la bonne gestion des finances communales. Ils sont de trois natures : la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Notre commune dispose de taux très inférieurs aux communes de taille similaire. Ils constituent une source de revenus importante dans la construction du budget et l'annonce de la suppression progressive de la taxe d'habitation donnera du pouvoir d'achat aux ménages français. Dès cette année, 80 % des français seront exonérés et la taxe d'habitation sera totalement supprimée en 2023. C'est une bonne nouvelle pour le contribuable mais cela reste une vraie interrogation pour la collectivité locale. L'État a prévu des compensations car sans cela le budget communal ne serait pas tenable.

Chères St Marcelloises,
Chers St Marcellois,
La crise sanitaire que nous traversons a profondément bouleversé les élections municipales de mars 2020.

Le 1^{er} tour s'est tenu dans un climat particulier, juste avant la mise en place du confinement. Les Français ont dû choisir entre accomplir leur devoir de citoyen ou préserver leur santé. C'est inédit, l'abstention sera la grande gagnante de cette élection.

BRAVO à tous les St Marcellois, vous avez fait preuve de courage et de rigueur face à cette crise sanitaire. Cependant il faut rester vigilant en continuant d'appliquer les gestes barrières au quotidien.

MERCI à tous ceux qui nous ont accordé leur confiance lors de ce scrutin. Votre soutien nous touche

mais tout comme pour les dotations de compensation, leur montant restera figé (contrairement à la taxe d'habitation qui varie en fonction du nombre de logements). Nous resterons vigilants sur ce point vous tendront informés.

Groupe « Tellement Saint-Marcel » : Jean-Michel Valla, Marie Montmagnon, Didier Faquin, Anne-Charlotte Kubicki, Eric Simonet, Schahrazad Bensadi, Vincent Bard, Joëlle Pleinet, Gilbert Belda, Beate Rundler, Patrick Zani, Christelle Sœur, Frédéric Robin, Pauline Borel, Paul Despesse, Barbara Arod, Thomas Lefevre, Anne Charbonnel, Pascal Oboussier, Marie-Thérèse Meyer, Bernard Pourret, Aurélie Alléon, Gaspar Desplanques, Sandrine Victouron, Fabien Michel dit Baron.

et nous pousse à ne rien lâcher afin de continuer à porter un projet, des convictions, et une certaine idée que nous nous faisons de l'avenir de notre commune.

Depuis le 26 mai 2020 le conseil municipal est installé nous sommes officiellement vos représentants. Pendant ce mandat nous nous engageons à être toujours disponible et à votre écoute.

Nous vous recevrons très volontiers à notre permanence sur rendez-vous pour échanger et vous apporter notre aide.

Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : elus.stmarcelvilledavenir@gmail.com

Avec tout notre dévouement
Vos élus St Marcel Ville d'Avenir : Béatrice Teyssot, Florian Jeunot, Chrystel Banc, Camille Mazeroux





La ville de Saint-Marcel soutient ses associations
Saint-Marcel est riche de plus de 50 associations, qui interviennent dans différents secteurs. Parmi ceux-ci, on trouve notamment une forte activité associative dans le secteur des loisirs et de la culture (14 associations), du social (10 associations) et du sport (9 associations). Moins nombreuses, des associations interviennent également dans des secteurs aussi variés que l'enfance, les seniors, les anciens combattants, l'action humanitaire, l'environnement et les cultes. Nous sommes fiers de la force de ce tissu associatif, qui constitue un rouage essentiel de la solidarité locale et du lien social et participe fortement au bien-vivre ensemble sur notre territoire. Merci à tous ces bénévoles du secteur associatif qui s'engagent et œuvrent sans compter leur temps pour l'intérêt collectif.

La ville soutient le secteur associatif par une aide technique (prêt de tables, de chaises, mise à disposition de locaux, utilisation des canaux municipaux d'information, etc.) mais également par un soutien financier conséquent : 305 417 euros seront versés au secteur associatif en 2020, ce qui représente une hausse de plus de 3% par rapport à l'année dernière. Ces subventions ont été votées par le conseil municipal du 8 juin 2020 et seront attribuées à 23 associations. Quatre associations (MJC, Harmonie « La Renaissance », le CCAS – centre communal d'action sociale – et l'ECSM XV) perçoivent à elles seules 87,6 % de ce montant. Leurs subventions étant supérieures à 23 000 euros, la MJC et l'Harmonie « La Renaissance » signent avec la Mairie une convention d'objectifs, conformément à la Loi. 11 associations sur 23 perçoivent une subvention comprise entre 300 et 1 000 euros.

Nous continuerons à donner la parole aux associations saint-marcelloises dans ce bulletin d'information municipale. Vous trouverez dans les pages qui suivent quelques mots de celles qui ont souhaité s'exprimer. Si vous arrivez sur la commune ou si vous avez envie d'aller à la rencontre d'une nouvelle association, consultez le site internet de la Mairie (rubrique « vie locale »). Vous y trouverez les associations de la commune et leurs coordonnées.

	BUDGET 2019	BUDGET 2020
CULTURE		215 599 €
Maison des Jeunes et de la Culture <i>(hors poste de coordinateur et hors CLSH)</i>	86 782 €	88 800 €
MJC – Poste de coordinateur	43 500 €	43 000 €
MJC – Subv. fonctionnement bibliothèque	420 €	420 €
Société de musique Harmonie « La Renaissance »	78 279 €	78 279 €
Harmonie « La Renaissance » Fête de la musique	1 000 €	1 000 €
Comité de jumelage	1 500 €	1 500 €
St Marcel s'expose	300 €	500 €
Amicale Balades et Sorties	400 €	400 €
Saint-Marcel Accueil et Loisirs	600 €	600 €
Club Photo	500 €	700 €
Université Populaire	400 €	400 €
SPORT		38 378 €
ECSM XV – entente Châteauneuf Saint-Marcel XV	13 000 €	13 000 €
ECSM XV soutien à l'emploi sous réserve de présentation de justificatifs comme indiqué dans la délibération du 29 juin 1998	3 050 €	3 050 €
Société de Pétanque Saint-Marcelloise	300 €	400 €
Société de Boules (longues)	300 €	300 €
Tennis Club	3 200 €	2 500 €
Judo	1 500 €	2 100 €
Judo fonctionnement frais ménage	720 €	720 €
ASSM Foot	7 500 €	7 700 €
La Passerelle	300 €	300 €
Hand Club St Marcellois	3 500 €	4 700 €
Hand Club soutien à l'emploi sous réserve de présentation de justificatifs comme indiqué dans la délibération du 29 juin 1998	2 308 €	2 308 €
Badminton	1 200 €	1 300 €
AUTRES		51 440 €
ACCA – association communale de chasse agréée	800 €	800 €
Anciens combattants	480 €	480 €
Comité d'entraide du personnel communal	4 480 €	4 480 €
ACRDNS – anciens combattants de la résistance Drôme nord	450 €	480 €
Comité d'entraide du personnel communal <i>(participation aux chèques vacances)</i>	2 700 €	2 700 €
Graine de Cocagne	1 000 €	1 000 €
Croquons Nature	1 500 €	1 500 €
CCAS – centre communal d'action sociale	35 000 €	40 000 €
TOTAL	296 469 €	305 417 €

Subventions aux associations:

Les chiffres de la colonne « Budget 2019 » indique le montant versé en 2019 et celui de la colonne « Budget 2020 » le montant proposé pour 2020.

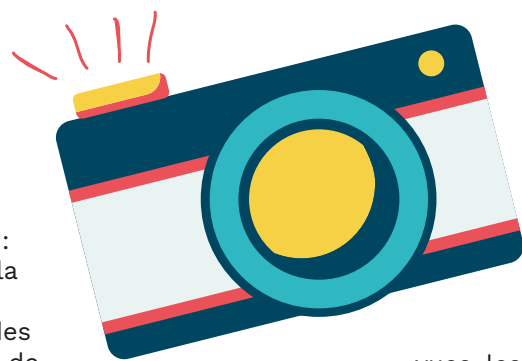
Réservez dès à présent la date du 5 septembre pour venir rencontrer le secteur associatif Saint-Marcellois lors de la journée des associations à l'Espace liberté et à la salle des fêtes derrière la mairie.



Atelier photo

« L'atelier photo » est une association de photographes amateurs, qui souhaitent partager leur passion de la photo. Jeunes ou moins jeunes, avec des équipements modestes ou sophistiqués, débutants ou avertis : tous prennent plaisir à faire de la photographie.

Tous les sujets sont abordés : des techniques photos, depuis la prise de vue jusqu'à la phase finale d'édition ou encore de diffusion audiovisuelle, dans des domaines variés (paysage, portrait, sport, animalier, créations originales, etc.). On y vient pour le plaisir de partager ses connaissances, son expérience et bénéficier de celle des autres, tant sur le plan artistique que technique. L'atelier se réunit deux fois par mois, le lundi soir, lors de sessions plénières ainsi que par groupes thématiques (studio, photo de nuit, etc.).



Les plénières permettent de présenter et d'échanger sur des sujets divers, d'aborder les travaux menés par les membres. Des sujets plus techniques concernant le matériel photo, les prises de vues, les logiciels d'édition, etc., sont aussi proposés. Les groupes thématiques permettent quant à eux de partager et de développer des sujets précis. Des sorties sont également organisées mais aussi des expositions, comme celle du mois de février dans la nouvelle salle des fêtes sur les thèmes « Couleurs » et « Reflets ».

Renseignements et demande d'inscription :
latelierphoto.smlv@gmail.com

Association Sportive Saint Marcelloise



Même si rien ne s'est passé sur le terrain depuis ces derniers mois, les bénévoles et éducateurs de l'ASSM s'activent en coulisse pour préparer la saison prochaine :

➡ Ouverture d'une section féminine, animée par David Derive et son staff (ambition d'une trentaine de licenciées féminines des U12 aux Séniors).

Contact David : 06 13 03 74 73

➡ L'école de foot bat son plein, tous les éducateurs renouvellent leur fidélité au club. L'embauche de Quentin (BPJEPS) va renforcer cette équipe.

Vous souhaitez devenir éducateur, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Contact Michel : 06 20 06 13 38

➡ Après une saison en D2, les U15 animés par Emmanuel Coissieux souhaitent l'arrivée de nouveaux joueurs afin d'apporter encore plus de compétitivité dans un groupe performant.

Contact Emmanuel : 06 88 55 56 99

➡ Ouverture d'une catégorie U18 : avec près de 20 licenciés de l'ASSM dans cette catégorie et déjà des sollicitations de joueurs extérieur, le club souhaite poursuivre le travail effectué cette saison.

Contact Abou : 06 65 00 19 52

➡ Notre équipe Senior emmenée par Eric Tiradon et son staff ambitionne clairement la montée. Eric attend plusieurs joueurs pour parfaire son effectif.

Contact Eric : 06 98 78 70 25

➡ Les enregistrements des licences peuvent débuter.

Contact : Hélène au 06 76 93 22 31

(places limitées dans certaines catégories pour privilégier des entraînements de qualité).



Tuyaux d'irrigation et arc-en-ciel : le site de Graine de Cocagne

Depuis début juin, Graine de Cocagne, chantier d'insertion par le maraîchage bio situé au quartier Marquet, a retrouvé sa vitesse de croisière. L'équipe a repris à plein temps, et aux horaires d'été : ceci permet à la plupart des salariés en parcours de ne pas déjeuner sur le jardin – dans le cadre d'un plan anti-Covid rigoureux – et d'éviter les pics de chaleur quotidiens.

Pendant deux mois, en l'absence des jardiniers confinés, une véritable brigade de bénévoles – dont de nombreuses nouvelles recrues – a répondu présente pour aider les maraîchers à maintenir le tempo : plantations, désherbages, cueillettes et aussi préparation des colis à chercher sur place, en remplacement des paniers, nos points-relais étant fermés.

Graine de Cocagne A REPRIS SON RYTHME

Les livraisons des paniers ont désormais reprises – heureusement, car les cultures sont goûteuses et variées ! – avec les trois formats possibles et des produits complémentaires (œufs, fruits). Et aussi une souplesse accrue : désormais, les adhérents peuvent annuler sans frais leur panier hebdomadaire chaque fois qu'ils le souhaitent (au lieu de 4 fois maximum par an auparavant). À noter que le marché d'été sur notre site de Saint-Marcel est ouvert tous les jeudis entre 11h et 13h.

Plus d'infos :
grainedecocagne@parenthese.org
04 75 25 60 08
Facebook : grainedecocagne



Croquons Nature

C'était en mars 2020... Les rues étaient vides, les magasins fermés, les gens ne pouvaient plus sortir. Le printemps ne le savait pas. Les fleurs ont commencé à fleurir. Le soleil brillait, les oiseaux chantaient, les hirondelles allaient bientôt arriver, le ciel était bleu, le matin arrivait plus tôt...

C'est avec beaucoup de tristesse que le comité de pilotage de « Croquons Nature...! » a dû prendre la décision d'annuler l'édition 2020, prévue en mai. Nous recevons depuis de nombreux messages qui montrent si besoin en était que notre foire gourmande est magnifiquement devenue la vôtre et qu'elle fait rayonner notre commune bien au-delà de ses limites administratives.

« Croquons Nature...! » sort peu à peu du confinement. Le comité de pilotage a validé en juin la reconduction de la fête gourmande en 2021. Nous comptons bien nous rattraper pour cette 11e édition et fourmillons déjà d'idées pour célébrer encore davantage la vie et le lien.



Depuis 2009, « Croquons Nature...! » rassemble autour des questions liées à l'alimentation. Nous comptons bien continuer sur cette voie.

Avec l'arrivée de la nouvelle municipalité, un souffle écologique nouveau semble se lever sur notre territoire. Nous saluons cette belle dynamique et nous y associerons avec bonheur.

Notez d'ores-et-déjà dans vos agendas les dates de l'édition 2021, qui aura lieu les 29 et 30 mai.

Et bien sûr, nous restons affamés de nouvelles rencontres, alors si vous avez envie de nous rejoindre pour agir à nos côtés : venez vite !

Jacquie, présidente de Croquons nature

L'actualité DE LA MJC



Après ces longues semaines de fermeture, la MJC a eu le plaisir d'ouvrir à nouveau ses portes le mardi 16 juin. Nous avons vécu collectivement depuis la mi-mars une situation de crise sans précédent qui nous a tous affectés. L'une des répercussions de cette situation pour votre MJC a été notamment l'interruption de toutes les activités à compter du confinement, excepté l'accueil de loisirs 4-10 ans qui a assuré tous les mercredis et lors des vacances de printemps un service restreint aux enfants des parents issus du médical ou paramédical. Une fois le déconfinement

annoncé, nous avons veillé à finir la saison à minima pour une partie de nos activités, car contraints par des protocoles sanitaires strictes. Pour cet été 2020 toute l'équipe professionnelle de la MJC, soutenue par les administrateurs bénévoles du Bureau, a mis tout en œuvre pour que le centre de loisirs 4-10 ans et l'espace jeunes 11-17 ans puissent ouvrir leurs portes aux jeunes Saint-Marcellois, et ce malgré les contraintes sanitaires. Nous avons notamment dû changer de lieu pour notre centre de loisirs, qui accueille les enfants en juillet et août à l'école Jean-Louis Bouvier ainsi qu'à la salle des fêtes. L'espace jeunes se déroule quant à lui dans les locaux de la MJC et uniquement en juillet.

NOUVEAU

SAISON 2020-2021 EN PRÉPARATION

Pour rester optimistes et permettre à nos vies de reprendre leur cours en pratiquant une activité sportive, culturelle et/ou éducative, nous travaillons sur la programmation de la saison prochaine.

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer quelques nouveautés :

- cours de sophrologie les jeudis soirs,
- conférences autour de la santé et bien-être (booster son système immunitaire, le sommeil et des solutions naturelles, les allergies...) mais aussi autour du mieux vivre ensemble, de l'environnement,
- soirées visionnage de reportages, suivies d'échanges et de débats avec nos jeunes (la laïcité, les réseaux sociaux, la dyslexie...),
- groupes de paroles avec soutien à la parentalité,
- et bien sûr de nombreux ateliers « consommons autrement », avec la fabrication

de savon, de crème, d'eau micellaire, de baume de massage, de produits naturels d'entretien, ... et plein d'autres surprises !

Vous pourrez tout début septembre télécharger notre plaquette sur notre site Internet, la consulter sur notre page Facebook ou venir récupérer un exemplaire à la MJC, à la Mairie ou dans les commerces de la commune (pas de distribution cette année dans vos boîtes aux lettres, ce qui permettra d'ajuster en dernière minute la programmation suivant le contexte et les mesures).

Et venir vous inscrire à compter du mardi 8 septembre à la MJC, avec une reprise des activités la semaine du 14 septembre.

En attendant, nous vous souhaitons un bel été, rempli de chaleur pour reprendre des forces et de l'énergie afin de se revoir avec le sourire dès la rentrée.

CHORALE LA BOÎTE À CHANSONS

Vous êtes les bienvenu(e)s au sein de la chorale pour des chants contemporains français. Venez essayer à la reprise de septembre. Les répétitions se passeront **les jeudis soirs de 20h30 à 22h30**. Pour plus de renseignements contacter la MJC au **04 75 58 72 47**.

www.mjc-saintmarcellesvalence.fr

Nous contacter :
04 75 58 72 47 (l'après-midi)
mjc-saint-marcel@wanadoo.fr

Espace jeunes 11-17 ans
04 75 80 38 99 (sauf le lundi)
espacejeunemjc@orange.fr

Centre de loisirs
06 33 56 53 98
thodore@orange.fr



Judo Club St Marcellois

Quels tristes moments que nous venons tous de traverser... Mais l'heure est désormais à la reprise pour nos ados et adultes. Les conditions encore contraignantes nous permettent néanmoins de réaliser des séances de préparation physique ; en extérieur et en petits groupes.

Concernant notre traditionnelle remise de ceintures de fin d'année, nous avons choisi de donner les ceintures aux plus jeunes. Ils auront néanmoins un rapide examen de confirmation en début de saison prochaine. Cette remise s'est déroulée en extérieur, de manière individuelle. Pour les plus âgés, nous ne pouvons malheureusement pas délivrer les ceintures sans une évaluation attentive du niveau. Nous avons donc choisi de reporter cette remise au début d'année prochaine.

Je suis également impatient de vous retrouver en nombre sur le tatami. Impatient de rencontrer nos plus jeunes à qui nous apprendrons les premières bases de notre discipline, motricité, roulades, déplacements pour les plus petits, chutes avant, arrière et premières techniques pour les plus grands. Impatient de retrouver les ados et les adultes pour progresser ensemble autour des valeurs que véhicule la pratique du judo. Impatient de retrouver la compétition avec ses victoires et ses défaites, en solo comme en équipe.

Dimitri Magdinier,
Président du Judo Club St Marcellois

Inscriptions pour la saison prochaine lors de journées portes ouvertes fin août et au forum des associations début septembre.

Contact : judoclubsaintmarcellois@hotmail.fr
Facebook : [judoclub.saintmarcellois.3](https://www.facebook.com/judoclub.saintmarcellois.3)



Le président

Malgré cette période particulière où toutes les activités se sont arrêtées, les responsables du club sont au travail pour organiser la future saison.

Le club, après cette saison qui a vu la création du collectif Babyhand pour les 3 à 6 ans et la mise en place de l'équipe senior, souhaite conforter son existant.

Nous sommes en ordre de marche pour vous accueillir dès le mois de septembre et au Forum des Associations. Nous pensons tout particulièrement aux plus jeunes qui souhaitent venir découvrir le handball. Les différents collectifs (Babyhand, moins de 9 et moins de 11, filles et garçons) sont là pour vous accompagner dans cette découverte. Pensez à venir accompagner d'une copine, d'un copain c'est plus sympa pour s'intégrer à de nouveaux groupes.

→ Les autres collectifs (moins de 13, de 15 et moins de 18, filles et garçons) sauront accueillir de nouveaux joueurs.

Le HBCSM

S'ORGANISE POUR LA PROCHAÎNE SAISON



La table de marque et les arbitres en match

→ Nos 2 équipes adultes (loisir et senior) vous permettront de pratiquer à votre niveau, à votre rythme. Venez les retrouver !

Le collectif des coaches et des arbitres ouvrent leur porte à de nouveaux pratiquants ou d'anciens qui voudraient remettre le pied à l'étrier...

À tous les amateurs du handball : « À très vite sur les terrains pour le plaisir et la convivialité ».

Contact : hbcsmjgg@laposte.net

Association La Renaissance MUSIQUE ET THÉÂTRE

L'été approche et l'association La Renaissance Musique et Théâtre a le plaisir de vous annoncer sa réouverture partielle.

Cette période de confinement a été pour nous l'occasion de réfléchir à la mise en place d'un protocole sanitaire permettant d'assurer une réouverture totale dès septembre.

Les différents enseignements de notre association ont été maintenus sous forme de soutien pédagogique distanciel par tous les professeurs.

Les projets initialement prévus ce premier semestre 2020 seront reportés dès que possible.



Notre équipe est d'autant plus motivée par l'envie de recréer du lien avec nos jeunes artistes. Nous assurons les inscriptions et réinscriptions depuis le 15 juin sur rendez-vous, et vous retrouverons au Forum des associations en septembre.

Contact :
coordonateur@mt@gmail.com ou
par téléphone au : 04 75 58 87 86

Accueil et Loisirs

Chacun d'entre nous, à son rythme, se déconfiner avec un réel plaisir, car bien sûr ce qui nous manquait le plus c'était les relations avec les autres. Mais heureusement il y a le téléphone et internet !

Depuis le 15 mars, l'association s'est donc mise en sommeil, et nous attendons les directives pour décider de la reprise des activités.

Tout au long de la période de confinement, les administrateurs ont gardé le contact avec de nombreux adhérents pour prendre des nouvelles et échanger des infos. Ainsi il nous semble que très peu de personnes aient été victimes du Covid 19, et c'est tant mieux.

Nous serons tous très heureux de nous retrouver dès que ce sera possible.

**Adresse postale : 6 rue des Jardins,
26320 Saint-Marcel-lès-Valence**



Saint Marcel S'EXPOSE



Comme beaucoup, nous avons dû annuler notre manifestation annuelle prévue fin avril / début mai... Nous aurons probablement le plaisir d'organiser cette présentation l'an prochain, avec le même thème (villes et villages) ou un autre, selon ce que décidera l'assemblée de fin d'année.

Une quinzaine de toiles avaient été également réalisées pour participer à l'animation de « Croquons Nature », sur le thème de « Terre en vie ». Elles devraient être présentées l'an prochain, lors de l'édition 2021.

Enfin, à la demande de la municipalité, des œuvres (peintures, photos, poèmes...) ont été réalisées sur le thème du confinement, à des fins de mémoire. Elles seront remises à la municipalité dès que possible.

Une suggestion est faite : un certain nombre d'œuvres ont été réalisées ; on ne va pas attendre sans rien faire l'exposition de l'an prochain. Nous pouvons, lorsque l'utilisation de la salle des fêtes sera possible, disposer certaines d'entre elles dans la salle, de façon durable, afin d'égayer celle-ci, participer à la reprise du moral général, faire oublier cette nécessaire mais pénible période de confinement.

Le voyage culturel prévu en octobre est pour l'instant maintenu.

Charles Dussurgey, Président



LES ENJEUX POUR DEMAIN : NOUS ADAPTER ET CONDUIRE LE CHANGEMENT

Pendant ces longues semaines de confinement, SaintMarcelBlog a mis ses petits moyens à la disposition de toutes et tous pour apporter des informations, témoigner et partager. Nous avons ainsi pu mesurer une fois de plus, que le « mieux vivre ensemble » passe par la nécessité pour chacun(e) de donner un « peu » de soi pour recevoir « beaucoup » de tous les autres. Les effets de la crise restent très prégnants et le

seront encore pour une longue période. Nos vies en seront impactées et pour certaines très fortement. Ces effets bouleversent des domaines essentiels comme le social, l'économie, l'éducation, la culture. Des impacts mesurables au plan national, prennent racine dans notre quotidien et la vie publique locale. Nos actions, nos priorités et celles que nous avons voulues pour notre commune devront en tenir compte.

Des changements seront nécessaires. A nous, habitants et associations, de les accompagner par notre participation et notre coopération pour qu'ils ne soient pas subis, afin qu'ils soient profitables pour toutes et tous.

Dans l'immédiat, profitons de l'été et bonnes vacances à vous.

Contact : saintmarcelblog@gmail.com
www.saintmarcelblog.com
Facebook : stmarcelblog



Octobre 2019 lors de la venue des allemands d'Ingoldingen

Jumelage QUELQUES ÉCHOS



Comme beaucoup d'autres, l'Association de Jumelage a dû mettre en sommeil ses activités depuis le mois de mars.

Dans les deux communes jumelées avec Saint-Marcel-lès-Valence, Ingoldingen en Allemagne et Halmeu en Roumanie, cette période de confinement a été quelque peu similaire. En Roumanie, à Halmeu, il a été quasiment le même qu'en France, mais semble-t-il moins contraignant en Allemagne, à Ingoldingen particulièrement. Toutefois, les contacts ont été maintenus par mail ou par téléphone.

Tous nos projets de cette année 2020 ont été annulés ou reportés. Nous devons en effet nous rendre à Ingoldingen autour du 1^{er} mai, et il nous a paru plus sage de reporter à l'année prochaine l'échange jeunes prévu au mois d'août.

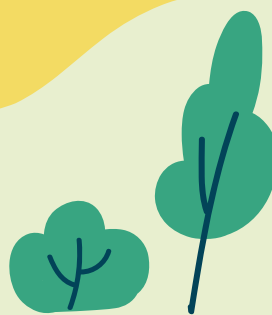
Cependant, les deux prochaines années devraient être riches en événements, célébrations des 30 ans du jumelage avec Halmeu et des 40 ans avec Ingoldingen. Nous allons y travailler dès maintenant.

Comme vous le savez, un Jumelage de communes découle d'une volonté municipale. Ce fut le cas en 1982 avec Ingoldingen et en 1991 avec Halmeu.

Au cours de toutes ces années, nous avons eu un soutien constant et affirmé de tous les élus qui se sont succédé dans la commune. Nous les en remercions et ne doutons pas qu'il en sera de même avec la nouvelle municipalité.

Petit clin d'œil en guise d'invitation, traditionnellement, dans l'année qui suit leur élection une délégation municipale se rend dans les communes jumelles, l'appel est lancé !

SAMEDI
5
SEPT
14h - 17h



FORUM

**des
associations**



DÉ

SAINT-MARCEL

Venez faire le plein
d'idées d'activités

**ESPACE
LIBERTÉ &
SALLE DES
FÊTES**

